

ESPAGNE

Ne laisser personne de côté : Approche et priorités de l'Espagne

L'Espagne s'engage expressément à « ne laisser personne de côté » dans son Cinquième Plan directeur pour la coopération pour le développement. D'après elle, la mise en œuvre de ce principe exige d'adopter une approche différenciée, centrée sur l'humain, qui s'adapte aux besoins des divers pays en développement en fonction de quatre variables fondamentales : (l'étendue de) la pauvreté, du développement humain, des inégalités et de la vulnérabilité.

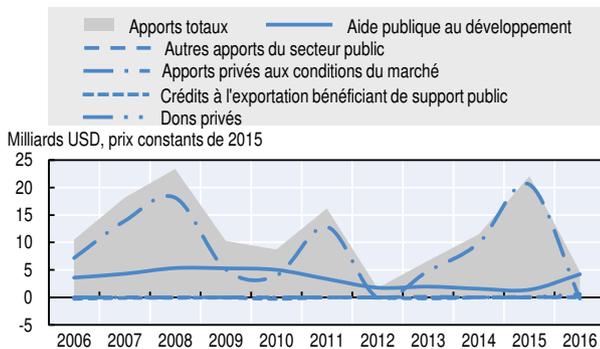
La politique de coopération pour le développement de l'Espagne s'efforce de respecter les principes transversaux que sont le respect des droits humains et des libertés fondamentales, l'égalité des sexes, le respect de la diversité culturelle et la durabilité environnementale. Elle cible également les populations vulnérables dans les pays à revenu intermédiaire et entend réduire les inégalités au sein des pays en développement. Elle s'appuie sur des indicateurs tels

que l'Indice de développement humain, le PIB par habitant et l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour sélectionner ses pays et régions d'intervention.

Pour l'Espagne, l'adoption d'une approche fondée sur l'engagement de ne laisser personne de côté contribue à garantir que les politiques soient axées sur les personnes exclues et favorisent une allocation plus efficiente des ressources ainsi qu'une meilleure compréhension des problèmes et défis liés au développement inclusif. Entre autres défis majeurs, elle sera notamment confrontée à celui de gérer les avantages et inconvénients potentiels d'une coopération axée sur l'ambition d'atteindre en premier lieu les personnes les plus défavorisées, ainsi que la pression exercée pour allouer des fonds de manière efficiente en vue d'optimiser l'impact et le coût potentiellement plus élevé des activités visant à toucher les populations les plus vulnérables.

Apports financiers de l'Espagne aux pays en développement

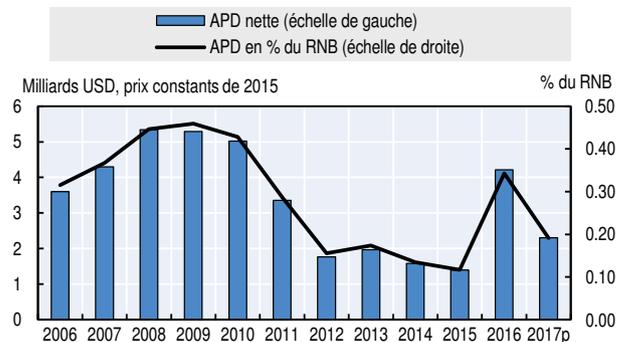
Graphique 21.1. Apports nets de ressources aux pays en développement, 2006-16, Espagne



Note : On dispose de données sur les dons privés uniquement pour les années 2012 et 2013. On ne dispose pas de données sur les apports privés aux conditions du marché pour 2016. On ne dispose pas de données sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public pour 2014. On ne dispose pas de données sur les autres apports du secteur public pour 2006, 2008 et 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807852>

Graphique 21.2. APD nette : Évolution en volume et en pourcentage du RNB, 2006-17, Espagne



p : données préliminaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807871>

Résultats obtenus par l'Espagne au regard des engagements pris en faveur de l'efficacité de la coopération pour le développement

Tableau 21.1. Résultats du cycle 2016 de suivi du Partenariat mondial (actualisés), Espagne

Espagne	Alignement et appropriation par les pays (%)				Prévisibilité (%)		Transparence		
	Utilisation des cadres de résultats propres aux pays	Financement inscrit aux budgets des pays	Financement par le biais des systèmes nationaux	Aide déliée	Prévisibilité annuelle	Prévisibilité à moyen terme	Données rétrospectives (OCDE-CAD SNPC)	Données prévisionnelles (OCDE-CAD EDP)	Publication au registre de l'IITA
2016	89.6%	88.7%	34.8%	82.1%	87.0%	39.4%	améliorations nécessaires	améliorations nécessaires	améliorations nécessaires
Année de référence	-	76.8%	69.1%	80.8%	87.5%	39.3%	bon	améliorations nécessaires	améliorations nécessaires
Tendance	-	↑	↓	↑	↓	↑	↓	=	=

Note : Voir la note méthodologique en Annexe B pour de plus amples informations sur les indicateurs. Les données figurant dans les rubriques « Aide non liée », « Données rétrospectives » et « Publication au registre de l'IITA » ont été actualisées à partir des dernières informations disponibles.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933812697>

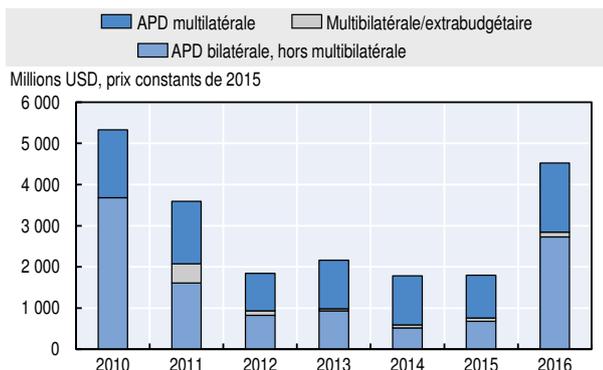
Aide publique au développement dispensée par l'Espagne

En 2017, les apports nets d'aide publique au développement (APD) de l'Espagne se sont élevés à 2.4 milliards USD (données préliminaires), soit 0.19 % de son revenu national brut (RNB) et une baisse de 44 % en termes réels par rapport à 2016, qui fait suite à une augmentation importante en 2016 due à un allègement de dette exceptionnel accordé à Cuba. L'Espagne s'est engagée, avec les autres États membres de l'Union européenne, à porter l'APD collective de l'UE à 0.7 % du RNB d'ici à 2030. En 2017, le coût des réfugiés dans le pays donneur s'est élevé à 218 millions USD et a représenté 9 % de l'APD nette totale de l'Espagne, contre 2.1 % en 2016.

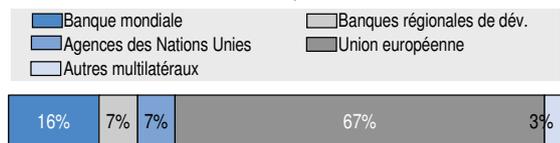
La part de l'APD espagnole non liée (hors frais administratifs et coût des réfugiés dans le pays donneur) est passée de 80.8 % en 2015 à 81.7 % en 2016, contre 81.2 % en moyenne pour le Comité d'aide au développement (CAD). L'élément de libéralité de l'APD totale a été de 100 % en 2016. Les prêts ont représenté 1.8 % de l'APD brute en 2016.

En 2016, 63 % de l'APD espagnole ont été dispensés sous forme d'aide bilatérale. L'Espagne a affecté 37 % de son APD totale aux contributions au budget central d'organisations multilatérales. Elle a aussi dirigé 4 % de son APD bilatérale vers des projets précis exécutés par des organisations multilatérales (contributions multilatérales/extrabudgétaires).

Graphique 21.3. Composition de l'APD, 2010-16, et ventilation de l'APD multilatérale en 2016, Espagne



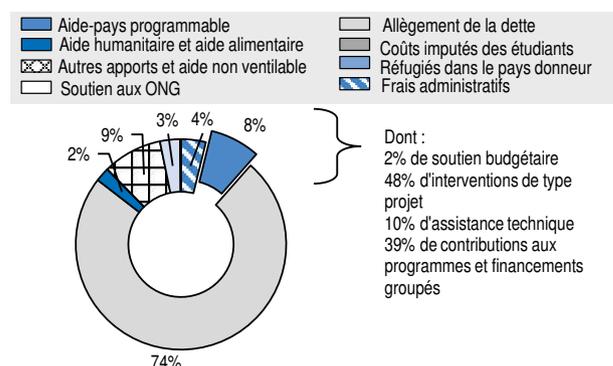
Distribution de l'APD dirigée vers et transitant par le système multilatéral, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807890>

En 2016, 7.3 % de l'APD bilatérale espagnole ont fait l'objet d'une programmation avec des pays partenaires. La part de son aide-pays programmable a été inférieure à la moyenne des pays du CAD (46.8 %). L'allègement de la dette a représenté 74 % de l'aide bilatérale brute.

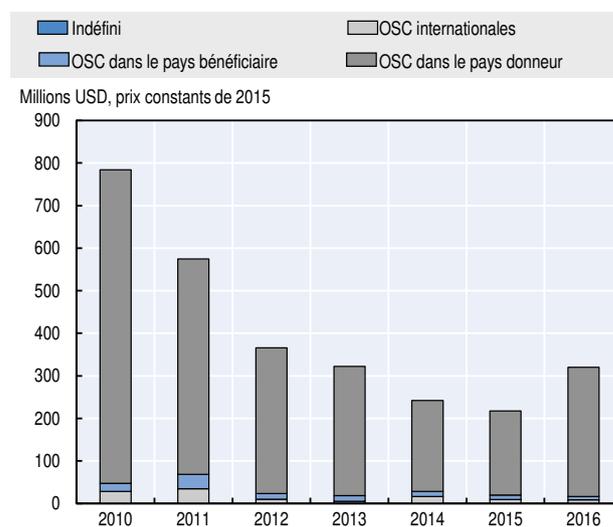
Graphique 21.4. Composition de l'APD bilatérale, 2016, versements bruts, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807909>

En 2016, l'APD bilatérale dirigée vers des organisations de la société civile (OSC) ou transitant par celles-ci s'est élevée à 321.2 millions USD. Entre 2015 et 2016, l'aide apportée aux OSC et acheminée par leur intermédiaire a diminué en pourcentage de l'aide bilatérale, passant de 28.7 % en 2015 à 11.2 % en 2016.

Graphique 21.5. APD bilatérale dirigée vers et transitant par les OSC, versements bruts par type d'OSC, 2010-16, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807928>

L'APD bilatérale de l'Espagne a été principalement orientée vers l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2016, l'Espagne a affecté 2.3 milliards USD à l'Amérique latine et aux Caraïbes, et 91.5 millions USD à l'Afrique subsaharienne.

Graphique 21.6. Répartition de l'APD bilatérale par région, 2016, versements bruts, Espagne



Note : La répartition par région de 7 % de l'APD n'est pas spécifiée pour 2016. Cette part de l'aide n'est pas représentée sur la carte.

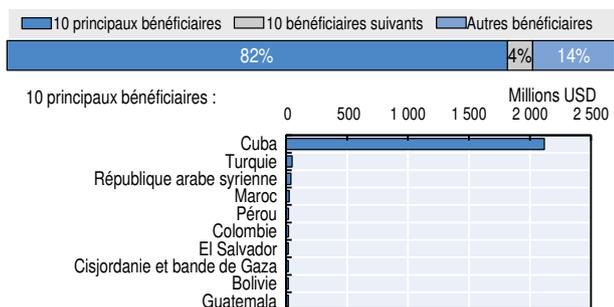
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807947>

En 2016, l'Espagne a affecté 82.2 % de son APD bilatérale aux dix principaux bénéficiaires de son aide. Elle a ramené le nombre de ses pays partenaires prioritaires de 50 en 2012 à 23 en 2015 et 2016, et s'est concentrée sur trois régions prioritaires. Six de ces pays font partie de ses dix principaux bénéficiaires. En 2016, le soutien alloué dans des contextes de fragilité a représenté un montant de 183.9 millions USD, dispensés principalement sous forme d'interventions de type projet (52 %) et d'autres dépenses dans le pays donneur (35 %).

En 2016, l'Espagne a alloué 3 % de son APD bilatérale à des pays parmi les moins avancés (PMA), soit un montant de 85.7 millions USD. Ce chiffre, en baisse par rapport à celui de 2015 (11.4 %), est inférieur à la moyenne du CAD pour 2016 (21.9 %). Ce sont les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont reçu la part la plus importante de l'APD bilatérale de l'Espagne en 2016 (80.2 %).

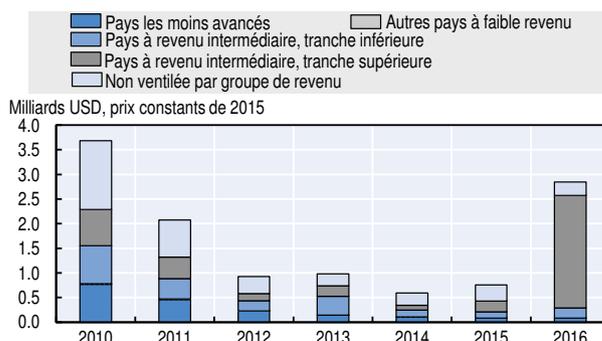
L'APD totale de l'Espagne aux PMA a représenté 0.04 % de son RNB en 2016, ce qui est inférieur à l'objectif de 0.15 % fixé par les Nations Unies.

Graphique 21.7. APD bilatérale apportée aux principaux bénéficiaires, 2016, versements bruts, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807966>

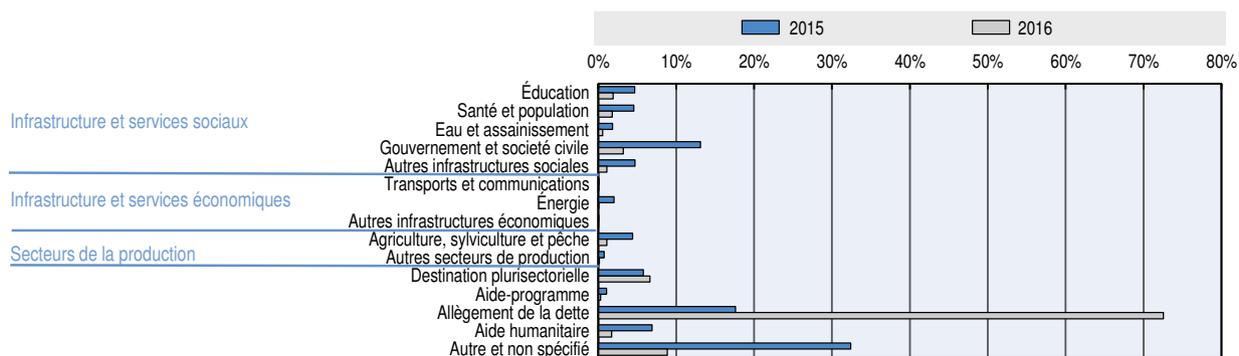
Graphique 21.8. APD bilatérale par groupe de revenu, 2010-16, versements bruts, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933807985>

En 2016, 73 % de l'APD bilatérale (2.1 milliards USD) ont été affectés à des actions se rapportant à la dette. En 2016, 8,6 % de l'APD bilatérale de l'Espagne ont été affectés aux infrastructures et services sociaux, soit un montant de 256.2 millions USD, et plus particulièrement au soutien au gouvernement et à la société civile (95.4 millions USD) et à l'éducation (57 millions USD). L'aide humanitaire a représenté 51.2 millions USD. Les engagements de l'Espagne en faveur de la promotion de l'aide pour le commerce et de l'amélioration des résultats commerciaux des pays en développement et de leur intégration dans l'économie mondiale se sont élevés à 40.1 millions USD.

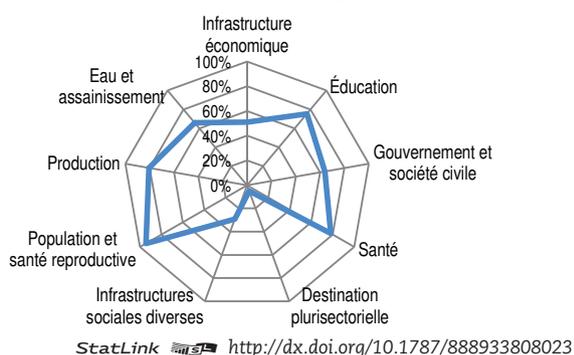
Graphique 21.9. Répartition de l'APD bilatérale brute par secteur, 2015-16, engagements, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933808004>

L'APD bilatérale en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est élevée à 241.1 millions USD. En 2016, 41.4 % de l'aide bilatérale ventilable de l'Espagne avaient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour objectif principal ou significatif (contre 35.8 % en 2015), alors que la moyenne des pays du CAD était de 36.5 %. Une part importante de l'aide de l'Espagne à la population, à la santé reproductive, à la santé et à la production est axée sur la problématique femmes-hommes.

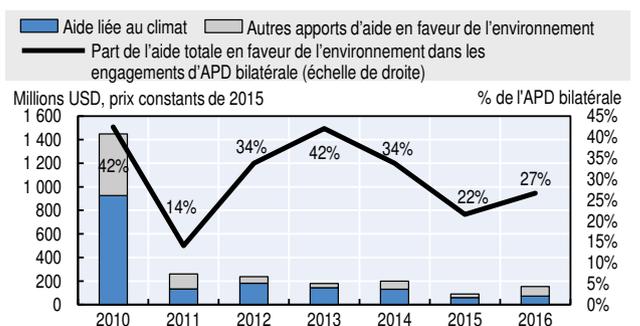
Graphique 21.10. Part de l'APD bilatérale ventilable à l'appui de l'égalité femmes-hommes par secteur, 2016, engagements, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933808023>

L'APD bilatérale dans le domaine de l'environnement s'est élevée à 154.8 millions USD. En 2016, 26.6 % de l'aide bilatérale ventilable espagnole ciblaient l'environnement, et 12.5 % (73 millions USD) ont été orientés plus spécifiquement vers la lutte contre le changement climatique, contre respectivement 33 % et 25.7 % en moyenne pour les pays du CAD.

Graphique 21.11. APD bilatérale ventilable à l'appui des objectifs environnementaux mondiaux et locaux, 2010-16, engagements, Espagne



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933808042>

Note à l'intention des lecteurs : L'annexe B présente des notes méthodologiques concernant les définitions et les outils de mesure utilisés pour l'établissement des profils des membres du Comité d'aide au développement.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2018
Joining Forces to Leave No One Behind

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2018-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Espagne », dans *Development Co-operation Report 2018 : Joining Forces to Leave No One Behind*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c9aa29d9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.